

Formation à la conduite de tondeuse autoportée

TRACTEURTOND

Présentiel - Synchrone

Objectifs

L'utilisation de tondeuses autoportées peut engendrer des risques professionnels :

- Risques liés à l'utilisation de ce type d'équipement
- Risque de blessures avec la lame (coupure, amputation) lors d'opération de débouillage et d'entretien ;
- Risque lié à la projection de corps divers (cailloux, poussière...);
- Risque d'incendie lié à l'utilisation de carburant pour les tondeuses thermiques ;
- Risque lié aux conditions climatiques et aux configurations du terrain. (risque de renversement sur un terrain de forte déclivité ; surfaces à tondre humides...);
- Risque lié aux vibrations : dorsalgie... ;
- Risque lié au bruit ;
- Risque pour autrui (tiers présents dans la zone de travail) : projection de cailloux, écrasement en marchearrière... ;
- Risque lié à la circulation sur la voie publique le cas échéant.

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit savoir utiliser une tondeuse autoportée en respectant les règles de conduite et de sécurité.



Public Visé

Toute personne appelée à conduire une tondeuse autoportée



Pré Requis

Aucun pré-requis pour cette formation

Modalités d'entrée en formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ; ou sur notre site internet www.alyence.com. L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser la législation sur l'utilisation des tondeuses à gazon autoportée

Appréhender les responsabilités du conducteur

Assurer un maniement de l'engin en toute sécurité

Méthodes pédagogiques

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire.

Exposés via des supports numériques.

Entraînement à la conduite de l'équipement mis à disposition.

Parcours pédagogique

Formation théorique

Importance et couts des accidents du travail

Les responsabilités

Analyse des risques liés aux engins

Technologie

Règles de sécurité liées à l'exploitation et à l'entretien des engins

- Equipement de l'agent
- Niveaux, vérifications
- Inspection du chantier, risques liés à l'environnement
- Sécurisation/balisage
- Circulation sur chantier
- Règles de travail
- Franchissement des pentes
- Pannes sur chantier
- Entretien journalier
- Première maintenance
- Transfert sur route
- Circulation sur route
- Montée/descente des remorques

Entraînement à la conduite

Etude de la documentation technique relative à l'engin (conformité CE, connaissance des limites de l'appareil, de ses caractéristiques, des réglages, des règles d'entretien)

Vérifications visuelles et contrôle des niveaux

Prise en main de l'engin et des commandes, tests préalables
Circulation avec maîtrise des différents sols, en pente, en virage, en marche avant et arrière
Balisage et signalisation
Maîtrise de la souplesse et de la précision des manoeuvres
Maîtrise des chargements et déchargements sur remorque
Maintenance 1er niveau
Vérifications de fin de poste
Rendre compte à la hiérarchie

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié : solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupes et de la formation professionnelle

Méthodes et modalités d'évaluation

Formation en présentiel.
Evaluation pratique en continu.
Délivrance d'une attestation de fin de formation.
Evaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
Evaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

 **Durée** **Effectif**
7.00 Heures **1** Jour De 1 à 3 Personnes



Contactez-nous !

ADV ASSISTANT ADV

Tél. : 0680657300

Mail : adv@alyence-groupe.com